

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/11-540-1369 du 10 octobre 2011

INSCRIPTIONS AU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR – SESSION 2012

Destinataires : - Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement du second degré publics et privés sous-contrat

Affaire suivie par : M. MAREY - ☎ 04 42 91 71 97 ☎ 04 42 38 73 45

Le registre des inscriptions est ouvert du :

- Mercredi 19 octobre 2011 (14 H) au Mardi 15 novembre 2011 (17 H) pour tous les BTS sur internet :
www.ac-aix-marseille.fr - examens – inscrintet.

POUR TOUS LES ETABLISSEMENTS :

1/ Taper : <http://inscri-etab.ac-aix-marseille.fr>

2/ Cliquer sur inscriptions BTS
3/ Renseigner les écrans de saisie

et pour le suivi des inscriptions :

- Taper : <http://suivi-etab.ac-aix-marseille.fr>

NB : Pour les candidats scolaires se présentant pour la première fois à l'examen, l'inscription sera simplifiée en entrant leur numéro de BEA suivi de leur date de naissance.
Pour les candidats redoublants, ils retrouveront leur inscription 2011 (avec les éventuels bénéfices d'épreuves) en saisissant leur numéro d'inscription de 2011 (indiqué sur la convocation et le relevé de notes 2011) suivi de leur date de naissance.

Pour tous les Etablissements

Edition des confirmations

Vous éditez les confirmations d'inscription

- soit après chaque inscription individuelle
- soit à l'issue des inscriptions et par spécialité, en cliquant sur le choix : suivi des inscriptions

Retour des confirmations au Rectorat

Les confirmations d'inscription, signées par le candidat seront retournées pour le Vendredi 02 décembre 2011 au Rectorat d'Aix-en-Provence DIEC 2.03, classées par spécialité et par ordre alphabétique des candidats. Pour les candidats demandant un aménagement d'épreuves (tiers temps, secrétaire...) veuillez préciser les candidats concernés lors de l'envoi groupé des confirmations.

Les chèques doivent être classés par spécialité et en aucun cas agrafés au dossier d'inscription.

